

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE

Etablissement public de coopération intercommunale

DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION

ARRÊTÉS

26-F-0914

26-A-0317	Désignation du Président de la commission de concession d'aménagement
26-DD-0904	VILLENEUVE D'ASCQ - Stadium - Saison 2026-2027 - Toulouse Football Club - Convention d'occupation temporaire
26-DD-0912	VILLENEUVE D'ASCQ - Stadium - Saison 2026 - 2027- Le club Métropole Trail Nature Villeneuve d'Ascq - Organisation de l'EKIDEN les 10 et 11 octobre 2026 - Convention d'occupation temporaire
26-DD-0961	VILLENEUVE D'ASCQ - Stadium - Saison 2026 - 2027- SAS GRK - GRK CUP 2027 - Convention d'occupation temporaire
26-DD-0962	VILLENEUVE D'ASCQ - Stadium - Saison 2026 - 2027- SAS GRK - Stages de football - Convention d'occupation temporaire
26-DD-0970	VILLENEUVE D'ASCQ - Saison sportive 2026-2027 - Club Annuel au Stadium - MELTEAM SPORTS - Avenant 1
26-DD-0971	ENNETIERES-EN-WEPPES - Complexe Sportif - Fédération des étudiants de l'Institut d'Économie Scientifique et de Gestion - Convention d'occupation temporaire
26-DD-0972	LAMBERSART - Avenue Pasteur - Commune de Lambersart - Délégation du droit de priorité
26-DD-0976	Mandat spécial - Assemblée générale du RTES - Paris - Vendredi 16 octobre 2026 - Attribution

Le fascicule a pour vocation de satisfaire aux obligations légales et réglementaires nécessaires à l'entrée en vigueur des actes.

A Lille, le 14 oct. 2026

Le Président de la Métropole Européenne de Lille
Pour le Président
Le Directeur

Arnaud FICOT

